

**Compte rendu du conseil d'école**  
**Mardi 12 novembre 2019**  
**Ecole élémentaire de la Brèche aux Loups.**

**Etaient présents :**

**Enseignants :** Mmes S. MILLAC, N. LAUG, S. ZEKOYAN, S. PONSOT, N. DELEPIERRE-MASSUE, B. BORTOLOTTI, S. MARGUERITE, I. PEREIRA et Messieurs P. CHOUKROUN et D. MARCHENAY

**Mairie :** Mme K. SEBAHOUN

**Education nationale :** Mme L. HENNEQUIN

**Parents d'élèves :**

**PEEP :** Mmes R. BRANDAO, C. PETIT

**Indépendants de la Brèche :** Mme L. DEVRIENDT

**P'tits Loups de la Brèche :** Mmes A.L. DE SMIT, A. VASSON, C. WALLET, J. LESCURE et M. E. JAFFRELOT

**IEN :** M. J.C. POCHET, Inspecteur de l'éducation Nationale était excusé.

**Questions école :**

**1/ STRUCTURE de cette année.**

CP	N. Laug	22	
CP	S. Zékoyan	21	
CE1	S. Ponsot	27	
CE1/CE2	N. Delepierre-Massue	20+6	SOIT UN TOTAL DE : 234 ELEVES
CE2	P. Choukroun	28	
CE2/ CM1	B. Bortolotti	16+11	
CM1	D. Marchenay	29	
CM1/CM2	S. Marguerite	9+17	
CM2	S. Millac	28	

Les prévisions pour l'an prochain sont de 222 élèves. Ce nombre ne tient pas compte des enfants qui pourraient être inscrits lors de la livraison de la nouvelle tranche de logements de la zone industrielle.

## **2/ SECURITE et PPMS : déroulement des exercices, leur fréquence**

Deux types de PPMS sont en vigueur : le PPMS attentat/intrusion et le PPMS évacuation/incendie.

Des exercices réguliers permettent leur mise à jour : trois fois par an pour l'évacuation incendie et deux fois pour l'intrusion.

- Le dernier exercice PPMS incendie a été effectué le 16 septembre.
- Le dernier exercice PPMS attentat a été effectué le 7 octobre au matin.

Il a été décidé cette année de faire les exercices du PPMS attentat/intrusion conjointement avec la maternelle, tout comme le sont déjà les exercices évacuation/incendie, les deux établissements étant étroitement liés géographiquement

Lors de l'exercice attentat/intrusion, des observateurs et des animateurs de cellule de crise étaient présents en élémentaire et en maternelle afin de détecter les failles de nos organisations.

A ce jour, les enseignants reçoivent un SMS de la Directrice (en attendant l'installation des signaux lumineux) qui donne l'alerte et chacun gère selon les consignes précises élaborées ensemble lors de conseils des maîtres.

Un retour est fait lors de chacun de ces exercices, à l'IEN ainsi qu'à la Mairie pour d'éventuelles modifications.

Les signaux lumineux d'alerte seront installés pendant les vacances de Noël dans toutes les classes de La Brèche aux Loups. Ils seront reliés à la police municipale.

## **3/ AVS : Nombre et besoins dans l'école**

Dans l'école, chaque enfant bénéficiant d'un dossier MDPH a une AVS.

Tous les cas sont pourvus.

## **4/ CONNECTION AU LSU : identifiants et codes pour l'accès aux familles.**

A ce jour, nous n'avons aucune directive d'accès direct au LSU pour les familles.

Toutefois, les parents peuvent tout à fait y accéder en se connectant et en s'inscrivant sur France CONNECT.

Rappel : deux LSU sont à prévoir, un fin Janvier et un Fin Juin.

## **5/ INTERVENANTS EXTERIEURS :**

- En sport :

En cycle 3, un intervenant, M. RENAULT, assure les cours une fois par semaine pendant 4 périodes. Il appartient aux enseignants de compléter leur emploi du temps avec les créneaux nécessaires pour atteindre trois heures hebdomadaires.

En cycle 2, aucun intervenant extérieur. Les enseignants assurent la pratique de l'EPS avec leurs élèves.

- En musique :

1 intervenant tous les 15 jours dans chaque classe. Un roulement est assuré avec des semaines A et B.

Mme CASIE du conservatoire assure l'éveil musical de nos jeunes mais aussi l'élaboration du spectacle prévu en fin d'année scolaire.

- Autres :

L'infirmière scolaire intervient concernant la puberté en CM2.

Un pompier intervient pour les premiers secours en CM2 également.

## **6/ SORTIE DES CLASSES : possibilité ou non de désengorger la sortie des classes en fin de journée.**

- Mercredi 20/11, selon la météo, les zébras seront repeints par la mairie.
- Refus d'ouvrir les 2 battants du portail car cela présente trop de risques pour la sécurité (Plan Vigipirate écarlate).
- La mairie étudie la faisabilité d'agrandir le trottoir pour les parents, face au parking vélos.
- On en appelle au civisme des parents, afin qu'ils évitent de s'agglutiner devant le portail aux sorties.

## **7/ LOI BLANQUER : nouvelles dispositions mises en place.**

Cette loi a été votée cet été 2019 et sera mise en place à la rentrée 2020/2021

- Scolarisation à partir de 3ans (pour la maternelle).
- L'école inclusive pour toute forme de handicap.
- Citoyenneté (drapeau, Marseillaise apposés dans les classes)
- Les expérimentations de techniques novatrices dans les classes qui permettraient de faire encore évoluer nos pratiques pour le bien de l'évolution des élèves.

Certains points de cette loi sont d'ores et déjà mis en place dans les classes.

## **8/ SORTIES ET SPECTACLES :**

- 2 classes sont allées à Port-Blanc (Septembre M. Marchenay, Octobre Mme Delepierre-Massue).
- 1 classe partira en Mai à Longeville sur Mer (Mme Millac).
- Sorties : aucune sortie n'est pour l'instant planifiée.
- Sortie cinéma : dans le cadre du « Festival de L'Enfant et le 7<sup>e</sup> art », toutes les classes se sont inscrites pour une projection au cinéma Pierre Brasseur d'Ozoir, courant Février 2020.
- Spectacle de fin d'année les 25 et 26 mai à l'Espace Horizon.  
Le spectacle devra se jouer en deux temps à cause de la capacité limitée des places dans la salle.

La thématique sera « Les Jeux Olympiques ».

- Spectacle de Noël offert par la Mairie prévu les 12 et 13 décembre « Le tour du monde en 80j. »

## **9/ ANNIVERSAIRES : nouvelles dispositions dans l'école.**

Début septembre, le conseil des maîtres a décidé de ne plus fêter les anniversaires à l'école pour les raisons suivantes :

- La manière de fêter les anniversaires jusqu'ici en élémentaire n'avait rien de pédagogique.
- L'équité entre les élèves n'était pas respectée : tous les enfants n'avaient pas le privilège de pouvoir le fêter en classe.
- Parfois, les enseignants n'étaient pas avertis à l'avance et se voyaient remettre le matin même, gâteaux et friandises pour fêter un anniversaire qu'ils devaient alors dans l'urgence inclure dans l'emploi du temps de la journée.
- Les allergies et autres régimes alimentaires ne permettent plus de donner aux enfants de la nourriture extérieure.

Un message a été collé à cet effet, dans tous les cahiers de correspondance.

## **Questions mairie :**

### **1/ TRAVAUX :**

- Les stores ont été remplacés dans les classes 5 et 6 et 7. En ce qui concerne cette dernière classe, il semblerait qu'il y ait une erreur et que les stores étaient prévus pour la classe 9 et non la 7.
- Une grille d'aération au plafond de la classe 6 est à remplacer ; il y a des fuites maintenant lorsqu'il pleut.
- Changement d'une gouttière et état des lieux précis de la mairie le LUNDI 2 DECEMBRE. Tous les points à revoir sur l'école seront notés par un technicien de la municipalité.
- La porte d'entrée des toilettes garçons est à réviser. Elle ferme avec difficulté.

Un mail d'information sera envoyé aux fédérations en présence pour signaler toute avancée dans les travaux en attente.

**2/ ZEBRAS** : sujet évoqué question 6 des questions école.

Une remise en peinture devrait être effectuée mercredi 20 novembre, si le temps le permet.

**3/ DTA de l'école** : Certaines dalles contenant de l'amiante sont à changer.

Les DTA sont à fournir tous les 3 ans. Un technicien de la mairie pourra présenter le dernier aux parents des fédérations en présence.

**4/ CIRCULATION ET STATIONNEMENT** : les parents ont toujours à se plaindre de l'incivisme de certains usagers qui sous prétexte de déposer leur enfant stationnent de manière anarchique, voire dangereuse.

Un appel est à nouveau fait aux familles afin d'éviter ce type d'incivilité qui pourraient provoquer des accidents.

Le passage piéton qui se trouve à l'angle de l'Avenue Auguste Hudier et de l'Allée de la Brèche aux loups sera déplacé de quelques mètres de façon à l'éloigner du virage.

#### **5/ PPMS ET EQUIPEMENT**

Suite à l'exercice attentat du 7 Octobre dernier, une demande est faite à la mairie pour déplacer un banc de bois qui dans la cour de maternelle permettrait éventuellement de grimper et d'apercevoir les enfants confinés couloir B de l'école élémentaire.

Un retour mairie serait souhaitable pour un suivi des demandes spécifiques.

**6/ PAUSE MERIDIENNE** : Le taux d'encadrement est d'un animateur pour 30 enfants. Il n'y a pas à proprement dit de réglementation ; il appartient à la Mairie de gérer son taux d'encadrement. Aujourd'hui, il y a 5 animateurs sur le temps périscolaire, pour l'école de la Brèche.

#### **COMMUNICATIONS DES PARENTS**

- Les P'tits Loups de la Brèche : don global de 400 euros aux écoles élémentaires et maternelles au prorata du nombre de classes. Une liste de besoins matériels sera fournie à l'Association.
- Mettre le courrier des P'tits Loups de la Brèche dans la boîte aux lettres au portail.

#### **DATE DES PROCHAINS CONSEIL D'ECOLE**

17/03/2020 de 18h00 à 20h00

23/06/2020 de 18h00 à 20h00